



PPV : 63,00 DH  
LOT : 617068  
PER : 04/2021



PPV : 63,00 DH  
LOT : 617068  
PER : 04/2021



Les médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.  
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Document à joindre :  
Une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être joints à la feuille de soins.  
Le document médical pour toute demande de remboursement.  
Le document conseil du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de l'assuré.

Le document médical pour toute demande de remboursement.  
Le document conseil du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

La facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

#### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

#### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

#### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| O Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

## INFORMATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR LA SOINS ET EVITER LES REJETS



Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

## Déclaration de Maladie

N° W19-521270

37372

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 126 83 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ASSYAD Rachid

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0662 76 02 52

Total des frais engagés :

444,70

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/02/2020

Nom et prénom du malade : ASSYAD AMIR

Age : 27/10/18

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 11/02/2020

Signature de l'adhérent(e) :

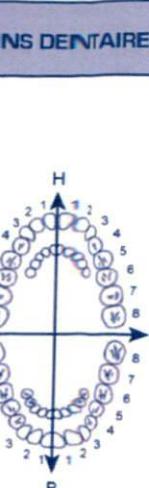
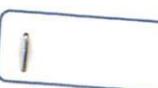
ASSYAD AMIR

13 AOUT 2020

13 AOUT 2020

13 AOUT 2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoriaires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10.21.20	(c)	1	220	INP : L111111 Dr. LAHLOU AHMED PEDIATRE INP : 91088930 2 Mars Casablanca
EXECUTION DES ORDONNANCES				
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture		
<i>Marocain</i>	10/21/20	1947		
ANALYSES - RADIGRAPHIES				
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoriaires	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
<b>Important :</b> Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l' 				
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : 
				COEFFICIENT DES TRAVAUX   MONTANTS DES SOINS   DEBUT D'EXECUTION   FIN D'EXECUTION 
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX   MONTANTS DES SOINS   DATE DU DEVIS   DATE DE L'EXECUTION 
	<b>H</b> <b>G</b> $\begin{array}{r l} 25533412 & 21433552 \\ \hline 00000000 & 00000000 \\ \hline 00000000 & 00000000 \\ \hline 35533411 & 11433553 \end{array}$			
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
<b>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS</b>				
<b>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION</b>				

**Docteur Ahmed LAHLOU**

**Pédiatre**

Ancien Chef de Clinique

du C.H.U de Strasbourg (FRANCE)

Pédiatrie Générale - Réanimation Néonatale

Echographie Pédiatrique



**الدكتور أحمد لحلو**

اختصاصي في أمراض الأطفال والرضع

طبيب إختصاصي سابقاً بالمستشفى الجامعي

استراسبورغ (فرنسا)

الإنعاش - الفحص بالتلفاز

Casablanca, le ..... 10/02/2020 ..... الدار البيضاء ، في

**ASSYAD AMIR**

63,00 ₣<sup>2</sup>

Co Amoxiclav E  
dose 12 kg x 3/j pendant 10j

22.10 No-dolfen (1 flacon)

dose 12 kg x 3/j pendant 5j

9.10 Doliprane 150 (1 boite)  
1 suppo x 4/j si fièvre

16.10 Soufrane (1 boite)  
4 x /j pendant 5j (nez)

20.10 Otipax (1 boite)  
3 gouttes x 3/j pendant 5j (oreilles)

صيدلية الازارة  
Pharmacie AL AZARA  
Mme LALI & SOUHLI Naima  
Doctorat en Pharmacie  
921-923 av. 2 Mars , Casablanca  
Tél: 0522 21 48 321 54

194,70

Dr. LAHLOU AHMED  
PEDIATRE  
INP : 91088930  
903, AV. 2 Mars Casablanca  
Tél. : 05 22 52 67 63

903, شارع 2 مارس، الطابق الأول - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.52.62.63 / 05.22.52.70.83 - المحمول : 06.61.19.62.60  
903, avenue 2 Mars, 1<sup>er</sup> étage - Casablanca - Tél. : 05.22.52.62.63 / 05.22.52.70.83 - GSM : 06.61.19.62.60